



Syndicat des Personnels
du Réseau International du Ministère
de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 11 septembre 2024

Presse – Actualités

- [Plan budgétaire : la France discute d'une nouvelle échéance avec l'UE – La Tribune](#)
- [Bruno Le Maire pousse Michel Barnier à tailler dans les dépenses publiques – Le Monde](#)
- [Au Royaume-Uni, les syndicats s'opposent à la poursuite de l'austérité – Le Monde](#)
- [Draghi et le nouveau grand emprunt européen : un plan déjà mort-né – L'Express](#)
- [Réseaux sociaux : quel est leur impact réel ? – The Conversation](#)
- [«C'est une véritable révélation» : ces salariés qui boostent leur carrière en se formant à l'IA – Le Figaro](#)

ARTICLES DE PRESSE

Plan budgétaire : la France discute d'une nouvelle échéance avec l'UE – La Tribune

La Commission européenne discute avec le gouvernement d'une nouvelle date d'envoi du plan budgétaire, fixé à l'origine au 20 septembre. Une situation due à l'instabilité politique en France, dans l'attente d'un nouveau gouvernement après la nomination du nouveau Premier ministre.

La France bénéficie d'un délai supplémentaire. La Commission européenne a confirmé ce mardi qu'elle discutait avec le gouvernement français d'une nouvelle date pour l'envoi du plan de réduction du déficit public du pays dans un délai « *raisonnable* », confirmant la demande française de report. La Commission « *s'accordera* » avec les États membres qui demandent un délai « *sur une nouvelle échéance qui permettra une évaluation en temps utile de leur plan, en prenant en compte tous les facteurs pertinents* », a expliqué un porte-parole à l'AFP.

Les règles de l'UE prévoient la possibilité d'un report pour une « *période raisonnable* » au-delà de la date limite.

Pour rappel, les Vingt-Sept sont censés envoyer à Bruxelles leur plan budgétaire pluriannuel d'ici au 20 septembre. Sauf que la France est actuellement dans l'attente d'un nouveau gouvernement après les élections législatives de juillet et la nomination de Michel Barnier comme Premier ministre.

Déficits excessifs

D'autant que la France est visée depuis fin juillet par une procédure européenne pour déficit excessif, comme six autres États membres de l'UE (la Belgique, la France, l'Italie, la Hongrie, Malte, la Pologne et la Slovaquie). Ces pays ont dépassé l'an dernier la limite de déficits publics fixée à 3% du Produit intérieur brut (PIB) par le Pacte de stabilité qui limite aussi la dette à 60% du PIB. Ils devront prendre des mesures correctrices pour respecter à l'avenir les règles budgétaires de l'Union européenne, sous peine de sanctions financières.

Paris a promis de revenir sous le seuil de 3% en 2027, un objectif jugé cependant peu crédible par de nombreux experts. Le déficit a atteint 5,5% du PIB l'an dernier. L'envolée inattendue des dépenses des collectivités, couplée à des recettes fiscales décevantes, pourrait pousser le déficit public à 5,6% du PIB cette année, voire 6,2% en 2025, selon des documents budgétaires transmis par Bercy à des parlementaires.

« Il est clair qu'il y a un besoin d'ajustement budgétaire en France et dans les autres pays ayant une dette élevée », avait estimé en juillet le commissaire européen à l'Economie, Paolo Gentiloni.

Un objectif de plus en plus intenable

En France, le ministre des Finances démissionnaire Bruno Le Maire avait annoncé 25 milliards d'euros d'économies dès cette année, mais seuls 10 milliards ont été concrétisés avant les élections législatives anticipées. Lundi, il a néanmoins assuré que la France pouvait tenir son objectif d'un déficit public à 5,1% du PIB en 2024 et 3% en 2027. Tout en renvoyant cette tâche délicate au prochain gouvernement.

« *La situation des finances publiques (...) est le premier défi que devra relever le gouvernement de Michel Barnier* », a-t-il estimé : « *C'est le défi le plus urgent. C'est le défi le plus difficile. C'est le défi le plus politique. C'est le défi dont tout dépend, car rien n'est possible sans des finances publiques bien tenues* ».

Néanmoins, ramener le déficit public à 3% du PIB d'ici 2027 est « *impossible* » dans la « *situation politique actuelle* » au vu des efforts « *démesurés* » que cela demande, a de son côté jugé mardi le rapporteur général du budget, Charles de Courson (groupe Liot). D'autant que selon une note du Trésor public datée de juillet, un retour dès 2027 du déficit sous 3% comme prévu dans la trajectoire pluriannuelle des finances publiques transmise par la France à Bruxelles au printemps, « *supposerait de réaliser environ 110 milliards d'économies d'ici à 2027* ».

À défaut, les taux d'intérêt payés par la France pour ses emprunts sur les marchés risquent d'augmenter, renchérissant le coût de sa lourde dette et réduisant d'autant les marges de manoeuvre de l'Etat, a prévenu hier Bruno Le Maire. Cette mise en garde intervient alors que les délais deviennent par ailleurs serrés pour la préparation du budget pour 2025, qui doit être présenté au Parlement au plus tard le 1er octobre, une échéance que Bruno Le Maire a estimé tenable.

(Avec AFP)

latribune.fr

* * *

Bruno Le Maire pousse Michel Barnier à tailler dans les dépenses publiques – Le Monde

Entendu lundi par les députés, le ministre démissionnaire de l'économie a incité le futur gouvernement à maintenir une politique favorable aux entreprises. Malgré le nouveau dérapage des comptes publics, tenir les objectifs de déficit budgétaire reste possible, selon lui.



Les ministres démissionnaires Thomas Cazenave et Bruno Le Maire et Eric Coquerel, le président de la commission des finances, à l'Assemblée nationale, le 9 septembre 2024. AGNÈS DHERBEYS / MYOP « POUR LE MONDE »

Les comptes publics ont beau être en train de déraper, la France peut encore tenir ses objectifs de déficit, pour peu que des décisions fortes soient prises rapidement. Tel est le message que le ministre démissionnaire de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, a voulu faire passer, lundi 9 septembre, lors de son audition par les députés de la commission des finances.

Un discours de fermeté adressé aux parlementaires, mais surtout au nouveau premier ministre, Michel Barnier, et à son futur gouvernement. Une forme de testament politique pour Bruno Le Maire, avant de quitter Bercy pour partir sans doute enseigner à Lausanne, en Suisse. A ses yeux, il est essentiel de ne pas lâcher la politique de l'offre, favorable aux entreprises, et de s'attaquer enfin aux dépenses publiques. « *Le reste, c'est de la poudre de perlimpinpin* », a-t-il lâché.

Tenir les objectifs ? Ramener le déficit public de 5,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2023 à 5,1 % en 2024, puis à moins de 3 % en 2027, comme le président de la République, Emmanuel Macron, s'y est engagé ? A part Bruno Le Maire, très rares sont ceux qui croient pareille mission encore possible. Les agences de notation ont fait leur deuil de cette perspective. Surtout après l'annonce par le ministre lui-même, le 2 septembre, de mauvaises surprises dans l'exécution du budget. Elles risquent, si rien n'est fait, d'aboutir, au contraire, à un creusement du déficit, qui atteindrait 5,6 % dès cette année.

Face à des députés plus que sceptiques qui l'accusent d'avoir menti, triché, voire volé, M. Le Maire est resté droit dans ses bottes. « *Les difficultés ne sont pas insurmontables*, a-t-il assuré. *Nous devons tenir nos 5,1 % de déficit en 2024 et 3 % en 2027. C'est tout à fait à notre portée.* »

Comment y parvenir ? A court terme, la solution préconisée par le ministre en sursis tient en trois points. D'abord, annuler vraiment une partie des 16,5 milliards d'euros de crédits gelés préventivement depuis quelques semaines par le gouvernement sortant. Ensuite, réunir rapidement le Haut Conseil des finances publiques, pour inciter les collectivités locales à réduire leurs dépenses, en forte hausse depuis le début de l'année. Enfin, taxer davantage les

compagnies d'énergie et les rachats d'actions, en soumettant au Parlement un budget rectificatif pour l'année 2024 – Bruno Le Maire l'avait proposé en avril, mais, à l'approche des élections européennes, Emmanuel Macron n'en avait pas voulu.

Erreurs de prévision à répétition

Pas sûr que ces trois mesures suffisent à ramener le déficit budgétaire au niveau visé dès 2024. Mais c'est surtout pour la suite que Bruno Le Maire s'est montré prolix. Selon lui, maintenant que les crises liées au Covid-19 et de l'inflation semblent finies, l'essentiel consiste à stopper les mesures de soutien à l'économie alors mises en place et à tailler dans les dépenses publiques. « *Le budget de l'Etat a augmenté de 100 milliards d'euros depuis 2019, a-t-il souligné. Donc peut-être qu'on peut économiser 10, 15 ou 20 milliards pour retrouver une trajectoire plus raisonnable* » et faire face à d'éventuelles futures crises.

Ce qui semble facile en théorie se révèle cependant plus qu'ardu en pratique. « *Parce qu'il y a une singularité française, c'est qu'une fois que nous avons dépensé, nous ne savons pas débrancher les mesures exceptionnelles pour revenir à la normale et économiser* », a noté le ministre démissionnaire. Pour lui, redresser les comptes dans un pays « *habitué depuis des siècles à dépenser plus qu'il ne gagne* » impose des choix politiques forts. En taillant, par exemple, dans les subventions à l'apprentissage pour les étudiants au-delà du bac + 3, dans l'aide française au développement des pays étrangers, ou en remettant en cause certaines lois de programmation pluriannuelle.

Côté impôts, Bruno Le Maire a, en revanche, écarté l'idée soufflée par le député (Parti socialiste) de l'Eure Philippe Brun d'une surtaxe ponctuelle sur les sociétés, de même que tout alourdissement de la fiscalité. Seule exception, la taxation des 1 % les plus riches défendue par les économistes Gabriel Zucman et Esther Duflo constitue « *le combat à mener* », juge le ministre – mais au niveau de la planète.

Ultime conseil

Ce discours libéral assez classique n'a visiblement guère convaincu les députés, au-delà des macronistes et de la droite. C'est que les erreurs de prévision à répétition et l'envolée de la dette publique ont terni l'image de « père la rigueur » de Bruno Le Maire. Les mesures drastiques qu'il prône, que ne les a-t-il appliquées ? « *Tous ici, tous, pendant la crise liée au Covid, pendant la crise de l'inflation, vous m'avez demandé de dépenser beaucoup plus, a-t-il rétorqué aux députés. Vous ne pouvez pas revenir deux ans plus tard en disant : "Mais vous n'avez pas suffisamment bien tenu les comptes."* »

Et, dans l'immédiat, comment explique-t-il le nouveau dérapage du déficit public, en particulier les 16 milliards d'euros de dérive imputés aux collectivités locales ? « *Je n'arrive pas à comprendre, a constaté, lundi, Charles de Courson (groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires), le tenace rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. A partir des données disponibles, on est à 3 milliards d'euros sur l'année, pas plus.* » Les réponses sont restées floues.

A Michel Barnier, Bruno Le Maire a glissé un dernier conseil : ne pas reporter au-delà du 1^{er} octobre, date fixée par la loi, la transmission au Parlement du projet de budget pour 2025. « *Nous avons travaillé tout l'été pour que le budget puisse être présenté en temps et en heure,*

a-t-il affirmé. *Tout est en ordre.* » Un tel calendrier implique toutefois de boucler le budget d'ici au vendredi 13 septembre, pour l'envoyer dans les délais au Haut Conseil des finances publiques. Une gageure, surtout sans ministre de l'économie de plein exercice.

[Denis Cosnard](#)

* * *

Au Royaume-Uni, les syndicats s'opposent à la poursuite de l'austérité – Le Monde

Réunies à Brighton, les organisations attendent des réformes du gouvernement travailliste de Keir Starmer mais s'inquiètent de ses projets fiscaux. Ils s'opposent à la suppression partielle d'une subvention énergétique versée aux retraités.

Des mines réjouies, des discours combatifs, une météo moins maussade que d'habitude. L'air est presque à la fête à Brighton, grosse station balnéaire du sud de l'Angleterre où le Trades Union Congress (Congrès des syndicats, TUC) tient sa réunion annuelle, du 8 au 11 septembre. La première depuis la victoire sans partage du Labour aux élections législatives du 4 juillet. Depuis que le travailliste Keir Starmer est devenu premier ministre, après quatorze ans de pouvoir conservateur, « *l'espoir est de retour en politique* », s'est exclamé Paul Nowak, le secrétaire général du TUC, lundi 9 septembre, lors de son discours inaugural.

Pour autant, les syndicats sont sur leurs gardes et ont prévenu Keir Starmer et sa chancelière de l'Echiquier (ministre des finances), Rachel Reeves, qui ont annoncé un projet de budget « *douloureux* » fin octobre pour combler un trou de 22 milliards de livres sterling (26 milliards d'euros) dans les finances publiques, qu'ils refusaient un nouveau cycle d'austérité. « *Les Britanniques en ont marre de l'austérité* », a lancé Mick Lynch, le charismatique secrétaire général du syndicat des cheminots RMT.

Keir Starmer a promis de « *reconstruire les fondations* » du Royaume-Uni et de remettre d'aplomb ses services publics, affaiblis par des décennies de sous-investissement. Mais il s'est aussi engagé à conserver les règles de discipline fiscale des Tories et à réduire la dette publique. « *L'austérité est un choix politique, pas un impératif économique. C'est la dernière chose dont nous avons besoin si nous voulons relancer la croissance* », a cependant assuré, depuis Brighton, John McDonnell, un historique de la gauche du Labour, ex-chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme de Jeremy Corbyn.

L'inquiétude des syndicats se cristallise sur la *fuel allowance*, une subvention versée chaque année à tous les retraités pour payer leurs factures d'énergie. Rachel Reeves a annoncé qu'elle ne sera plus accordée qu'aux petites pensions éligibles aux allocations complémentaires, afin de réaliser 1,4 milliard de livres d'économies. Dix millions de Britanniques vont donc perdre cette allocation, dont de nombreuses personnes âgées n'ayant pas réclamé leurs aides sociales car la démarche est fastidieuse et complexe. Cette suppression est « *une erreur historique* » du Labour, a tancé Mick Lynch.

Gages de Downing Street

« *Je ne peux pas voter pour cette suppression alors que la crise du logement n'a jamais été aussi aiguë à Londres et que dans le pays 2 millions de retraités et 4 millions d'enfants vivent dans la pauvreté* », a ajouté John McDonnell, député de l'Ouest londonien. L'opposition conservatrice a obtenu que la Chambre des communes vote mardi sur cette coupe budgétaire, en prévoyant de s'y opposer. Jusqu'à 50 élus travaillistes pourraient aussi voter contre ou s'abstenir, [selon le Guardian](#). Ces décisions « *difficiles* » sont nécessaires, a réaffirmé Keir Starmer, lundi. La veille, [sur le plateau de la BBC](#), il assumait d'être « *impopulaire* » et se disait déterminé à « *changer* » le pays.

Downing Street a quand même donné des gages aux syndicats. Un texte totemique de l'aile gauche du Labour est en cours d'adoption à la Chambre des communes : la renationalisation progressive des compagnies ferroviaires, trente ans après leur privatisation. Le gouvernement Starmer a aussi proposé des augmentations de salaires substantielles aux médecins débutants et aux cheminots, en grève depuis plus d'un an. Il promet d'ici à la mi-octobre une série de lois pour revaloriser les droits des travailleurs et rendre du pouvoir aux syndicats, après toutes les réformes votées sous Margaret Thatcher et ses successeurs tory (et conservées par Tony Blair dans les années 1990) pour rogner leurs prérogatives.

Keir Starmer a annoncé l'abandon d'une loi de 2023 instaurant un service minimal dans les transports, la santé et l'éducation et dénoncée par la gauche comme une grave atteinte au droit de grève. Mais, à Brighton, les syndicats veulent davantage : « *Il faut interdire les contrats "zéro heure" [sans durée minimale de travail] et en finir avec les pratiques honteuses du "fire and rehire" [licencier puis réembaucher à des salaires moindres]* », a prévenu Paula McEwan, déléguée de l'Education Institute of Scotland, le plus ancien syndicat d'enseignants du Royaume-Uni. Keir Starmer s'est certes engagé à supprimer ces pratiques, mais la cour que le dirigeant et sa chancelière font aux milieux d'affaires est vue d'un assez mauvais œil à Brighton.

Les syndicats réclament aussi des investissements massifs dans les services publics. La liste des besoins est considérable : santé, transports, traitement des eaux usées, prisons... Dans le secteur de l'éducation, seules 37 écoles neuves ont été construites depuis 2016 dans le pays. « *A ce rythme, il faudra quatre cents ans pour toutes les réhabiliter* », déplore Michelle Gregson, secrétaire générale du NSEAD, syndicat des enseignants des arts. Environ 230 établissements contiennent du RAAC, un béton qui se décompose en vieillissant. « *Nous sommes le pays détenant la plus haute concentration d'amiante dans ses écoles* », déplore, par ailleurs, Karen Williams, du gros syndicat enseignant NASUWT.

La motion des tories contre la suppression de l'allocation-énergie devrait être écartée mardi, au vu de la considérable majorité travailliste aux Communes. Mais deux mois après l'investiture de Keir Starmer, l'autorité et la stratégie de ce dernier soulèvent déjà des questions dans sa famille politique.

Quant aux syndicalistes, certains profèrent des menaces à peine voilées. « *C'est la confédération des syndicats qui a fondé le Labour [en 1900]. Le Parti travailliste est là pour nous représenter, syndicalistes et travailleurs, pas les intérêts du monde des affaires, il faut que ce gouvernement se mette cela en tête* », a assuré Mick Lynch, du RMT. Même si le nombre de leurs adhérents s'érode (22 % des employés étaient syndiqués en 2023), les

syndicats restent les principaux bailleurs de fonds du Labour. En 2024, sur les 9 millions de livres de dons reçues par le parti, 2,4 millions provenaient des syndicats.

[Cécile Ducourtieux \(Brighton \(Royaume-Uni\), envoyée spéciale\)](#)

* * *

Draghi et le nouveau grand emprunt européen : un plan déjà mort-né – L'Express

Pour combler l'écart creusé avec les Etats-Unis, l'ex-Premier ministre italien défend l'idée d'un nouvel emprunt en commun. Plus facile à promettre qu'à faire.

Pour l'Europe, l'enjeu est presque existentiel. Comment éviter la relégation dans le club des pays de seconde zone ? Ce ventre mou des suiveurs, condamnés à épouser les normes et les technologies des gagnants de ce nouveau siècle, Etats-Unis et Chine notamment. Dans un épais rapport – près de 400 pages – remis le 9 septembre à la présidente de la Commission, [Ursula von der Leyen](#), Mario Draghi, l'ancien président de la Banque centrale européenne et [ex-président du Conseil italien](#), détaille longuement les raisons du décrochage européen : une productivité étale, une innovation poussive, un investissement au forceps... Autant d'éléments qui expliquent que le revenu réel a progressé quasiment deux fois moins vite en Europe qu'outre-Atlantique depuis 2000. Un appauvrissement relatif, indolore à court terme, intenable sur des décennies.

Inverser la tendance veut dire beaucoup – mais vraiment beaucoup plus ! – d'argent investi. Entre 750 et 800 milliards d'euros, soit plus que l'enveloppe du plan Marshall au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, plaide Mario Draghi, qui défend l'idée d'un nouveau grand emprunt européen. Sauf qu'à l'exception de la France et de l'Italie, cette martingale ne séduit aujourd'hui ni Ursula von der Leyen, ni les chancelleries des autres Etats membres.

"Consommez déjà l'argent disponible du précédent grand emprunt, celui lancé en février 2021 au lendemain de la première vague de Covid", répond en substance la présidente de la Commission. Sur les quelque 720 milliards d'euros disponibles auprès de Bruxelles d'ici à 2026, seuls 213 milliards ont été débloqués à mi-parcours par les Etats membres, d'après une récente étude de la Cour des comptes européenne. Surtout, la moitié seulement des sommes versées serait arrivée sur les comptes des bénéficiaires finaux.

Enfin, les Vingt-Sept ne se sont toujours pas mis d'accord sur les recettes fiscales à trouver pour rembourser l'ardoise. Taxe carbone, taxe sur les transactions financières, taxe sur les géants du numérique ? Le tic-tac s'égrène et cette question va empoisonner les discussions sur les contours et la taille du futur budget européen. Si Emmanuel Macron soutient la feuille de route de l'ancien Premier ministre italien, il n'a plus le poids politique d'il y a quatre ans pour faire entendre sa voix, alors que les comptes publics de la France sont en capilotade. Comme beaucoup d'autres, le plan Draghi pourrait bien rejoindre le cimetière des rapports disparus.

* * *

Réseaux sociaux : quel est leur impact réel ? – The Conversation

1. **Evan Giret**

Doctorant en psychologie au 2LPN (EA 7489), Université de Lorraine

Les mesures gouvernementales discutées ou mises en place visant à restreindre l'usage des smartphones et plus spécifiquement des réseaux sociaux chez les adolescents se multiplient ces dernières années. Elles sont portées par des discours alarmistes largement propagés dans différents médias. Cependant, lorsque l'on examine de plus près la recherche scientifique s'intéressant aux effets des réseaux sociaux, une réalité beaucoup plus nuancée se dessine.

Les différentes études sur les effets des réseaux sociaux sont loin de présenter un consensus. D'une recherche à l'autre, on peut trouver des résultats vantant les aspects bénéfiques de ces plates-formes, tandis que d'autres soulignent les conséquences néfastes sur le bien-être et la santé mentale. Cette hétérogénéité des résultats témoigne de la complexité du phénomène et pour l'expliquer, on peut se pencher sur les différents défis qu'impose cet objet d'étude. En effet, plusieurs obstacles compliquent l'évaluation précise des effets des réseaux sociaux.

Des défis de taille pour mesurer l'impact réel des réseaux sociaux

Le premier obstacle est l'évolution constante des plates-formes qui rend rapidement obsolètes les résultats des études antérieures. Prenons l'exemple d'Instagram : la plate-forme d'aujourd'hui diffère considérablement de celle d'il y a trois ans. De nouvelles fonctionnalités et de nouveaux modes d'utilisation sont apparus, rendant difficile l'établissement de comparaisons avec les résultats des études précédentes sur cette même plate-forme. Par exemple, on peut citer l'apparition des Reels en 2020, s'inspirant des vidéos au format court de TikTok, ou encore les Notes plus récemment en 2023 permettant aux utilisateurs de partager leurs pensées en 60 caractères.

Tous les réseaux sociaux introduisent, modifient ou suppriment des fonctionnalités, leurs algorithmes de recommandation changent et de nouvelles utilisations émergent au gré des années.

Un moyen d'éviter cet écueil consisterait à examiner plus précisément les effets des fonctionnalités qui sont généralement présentes sur différentes plates-formes, ce qui permet d'introduire le deuxième obstacle : la plupart des recherches se concentrent sur les effets globaux des réseaux sociaux, et ce, sans s'intéresser aux différences interindividuelles, négligeant les impacts spécifiques des différentes fonctionnalités et caractéristiques ou des différences de susceptibilités ou dispositions entre individus.

Dans une même étude, il est difficile de discerner si les différences observées entre deux individus sont attribuables à des différences interindividuelles, telles que la personnalité, ou à des habitudes d'utilisation distinctes, où chaque individu accorde une importance différente à certaines fonctionnalités. La plupart du temps, on ne sait pas si les effets sont propres à certains individus qui partagent certaines caractéristiques ou s'ils sont attribuables à l'appareil (smartphone), à une plate-forme en particulier, à une fonctionnalité précise ou encore aux modes de communication privilégiés. Cette confusion analytique a pu entraîner des attributions erronées des effets observés à de mauvaises causes. Par exemple, une étude publiée en 2018 constatant que la comparaison ascendante (se comparer à quelqu'un que l'on estime supérieur à soi) sur Instagram affecte négativement le bien-être ne peut pas indiquer s'il s'agit d'un effet de la comparaison ascendante, des caractéristiques d'Instagram ou des deux.

Une solution a récemment été avancée par des chercheurs avec l'introduction d'un cadre théorique visant à définir les différents niveaux d'analyse possibles dans l'étude des effets des technologies de l'information et de la communication et en particulier des réseaux sociaux. Ce cadre permet de distinguer 6 niveaux d'analyse, tels que l'appareil, le type d'application, l'application ou encore les caractéristiques ou fonctionnalités.

Santé mentale et bien-être : parle-t-on de la même chose ?

Un autre défi est la diversité conceptuelle illustrée par des différences de définition entre chercheurs concernant les réseaux sociaux, le bien-être ou la santé mentale. Les chercheurs pensent parler de la même chose alors qu'ils ont en tête des définitions différentes.

Ils s'intéressent à des indicateurs technologiques différents tels que le temps d'écran, le temps passé à défiler ou le nombre de réseaux sociaux utilisés et des assortiments décousus d'indicateurs de santé mentale tels que l'estime de soi, l'isolement ou la dépression.

De récentes analyses ont démontré que la relation entre les technologies numériques (dont les réseaux sociaux) et le bien-être peut radicalement varier en fonction des indicateurs étudiés. De plus, les comportements sur les réseaux sociaux qui sont mesurés sont généralement basés sur des auto-déclarations et sont donc purement subjectifs. Or, on sait depuis quelques années que les comportements numériques auto-déclarés ne corrèlent que modérément aux comportements réels, une imprécision qui peut accentuer davantage l'opacité entourant notre compréhension des effets réels des réseaux sociaux. La solution idéale serait de pouvoir avoir accès aux données réelles d'utilisation sur les plateformes à travers les logs (en informatique, un fichier log permet de stocker un historique des événements survenus sur un serveur, un ordinateur ou une application et informe des usages d'utilisateurs) par exemple. C'est sans compter sur la rétention des données par les entreprises propriétaires des différentes plateformes telles que Meta (Facebook, Instagram, etc.) ou ByteDance (TikTok). Ce problème d'accessibilité à des données de qualité pousse à interroger sur la capacité à généraliser à partir de données peu fiables.

Mesurer les impacts via le prisme de la psychologie : un biais potentiel ?

L'hétérogénéité des effets observés des réseaux sociaux provient également de la discipline de recherche où les résultats divergent. Deux fois plus d'études sur les effets des technologies de communication numériques (dont les réseaux sociaux font partie) menées par des psychologues ont rapporté des effets principalement négatifs (isolement social, comparaison sociale, cyberharcèlement...) de leur utilisation par rapport à des effets positifs tandis que les études menées en communication rapportent quant à elle des effets plutôt positifs tels que le soutien social ou les relations interpersonnelles.

Cette différence disciplinaire de point de vue entraîne une diversité dans la polarité des hypothèses étudiées et les postures de recherche adoptées, ce qui peut mener à une lecture partielle : celle de n'envisager principalement que les conséquences négatives des réseaux sociaux en négligeant les effets positifs, pourtant bien réels.

Enfin, le dernier défi se situe au niveau méthodologique. D'après les statistiques d'études entre 2010 et 2018 s'intéressant au lien entre les réseaux sociaux et le bien-être, 90 % représentent des études d'observation (observation des participants et des variables sans intervention de la part des chercheurs) ou d'intervention (manipulation active par les chercheurs d'une variable indépendante en observant ses effets sur une variable dépendante) et offrent des niveaux de preuve peu robustes pour établir des relations causales claires. Par exemple, si une étude d'observation identifie une corrélation entre une utilisation intensive des réseaux sociaux et une détérioration de la santé mentale, il est impossible de déterminer si c'est l'utilisation intensive qui cause cette détérioration ou si c'est l'inverse, voire une relation bidirectionnelle.

De plus en plus d'études tentent d'adopter des méthodologies qui permettent plus facilement d'inférer des liens de cause à effet tels que la méthodologie par échantillonnage de l'expérience et plus particulièrement l'évaluation écologique momentanée (EMA) qui permet de saisir de manière répétée l'expérience vécue au moment présent, dans l'environnement du participant. Par exemple, une étude menée en 2023 a tenté d'établir un lien entre l'utilisation des applications de rencontre sur le smartphone et le bien-être. 22 participants ont évalué leur humeur sur une application 3 fois par jour pendant une semaine et ces données ont été combinées à des données objectives d'utilisation des applications de rencontre telles que le temps passé sur chaque application ou le nombre d'ouvertures. Ce type d'approche permet d'évaluer plus précisément les processus psychologiques, comportementaux et physiologiques complexes et temporellement dynamiques dans l'environnement naturel dont l'utilisation des réseaux sociaux et ses effets font partie.

Embrasser la complexité de la compréhension de notre relation aux réseaux sociaux

Face à ces nombreux défis et obstacles qui créent des zones d'ombre et entravent notre compréhension des effets réels des réseaux sociaux, les conclusions à tirer sont en demi-teinte. Il est préférable d'aborder cette problématique avec prudence, en évitant les réactions excessives de panique morale qui sont largement répandues face à l'adoption de nouvelles technologies de manière générale. De récentes méta-analyses indiquent même que l'utilisation des réseaux sociaux explique seulement une très faible proportion de la variabilité du bien-être individuel, contredisant ainsi les affirmations alarmistes sur ces plates-formes.

Il semblerait que les effets des réseaux sociaux varient considérablement en fonction des personnes, des plates-formes, des types d'utilisation ou encore des contextes. Il est crucial de reconnaître la complexité et la diversité de ces effets qui dépendent de multiples facteurs difficiles à étudier de manière exhaustive dans une seule étude. Notre compréhension des impacts des réseaux sociaux s'affine grâce aux nombreuses études qui sont menées, chacune tentant de faire face aux défis et obstacles qu'impose cet objet d'étude évolutif et richement nuancé.

* * *

«C'est une véritable révélation» : ces salariés qui boostent leur carrière en se formant à l'IA – Le Figaro

ENQUÊTE - Qu'il s'agisse de gagner du temps, de rester compétitif, ou d'ajouter une précieuse ligne à leur CV, ils sont nombreux à vouloir apprendre à tirer parti de l'intelligence artificielle.

La révolution de l'intelligence artificielle et de l'IA générative est en marche et elle bouleverse déjà profondément le monde du travail. La formation à ces technologies devient, pour certains salariés, une impérieuse nécessité. Pour ne pas passer à côté de sa carrière, Sophie, directrice commerciale dans une agence de communication, a décidé de suivre une formation accélérée en un mois. Elle estime que cela va lui permettre de *« mieux se vendre et d'évoluer »*, même si ce n'est pas dans son entreprise. *« Cette capacité à maîtriser les nouveaux outils basés sur l'intelligence artificielle va m'aider à sécuriser mon avenir professionnel et à rester compétitive. Je représente un dinosaure alors que j'ai plein de choses à apporter »*, confie cette cadre de 57 ans.

Après seulement quatre semaines de «bootcamp» intensif au sein de l'école Oregami, elle a développé plusieurs compétences clés dans le domaine de la publicité et du marketing digital. Elle a notamment appris à prendre en main les différents outils d'IA générative, comme Perplexity, afin de pouvoir créer du contenu, analyser des données, faire de la veille et avoir une compréhension rapide des dynamiques business. *« C'est une véritable révélation, estime-t-elle. C'est comme si je m'adressais à un chargé d'étude. L'IA va scanner tous les contenus associés à une requête. Plutôt que de lire pendant des heures des études, souvent contradictoires, j'ai la possibilité de me nourrir, d'appréhender un sujet que je ne connais pas. Ce qui me prendrait une semaine sans une IA générative, va désormais me demander deux heures »*. Une formation qui l'a aussi familiarisée avec le développement d'applications basées sur l'IA. *« Tous ces outils nous permettent de mettre notre valeur là où elle doit être, de consolider mes portefeuilles clients existants par exemple, de réaliser plus de recommandations stratégiques »*. Elle considère que cela va lui donner de la crédibilité, de la légitimité, face à ses interlocuteurs, aux prestataires. *« C'est important de comprendre et de savoir combien de temps et d'argent va coûter le développement d'une application »*, explique la directrice commerciale, qui a aussi appris à choisir les bons indicateurs de performance pour ses campagnes et utiliser ces données pour mesurer leur efficacité.

Une révolution aussi grande que l'informatique de bureau

Nicolas, un journaliste de 35 ans, n'a pas non plus résisté aux opportunités offertes par l'IA. Depuis plusieurs mois, il apprend à en explorer et en exploiter son potentiel. Il l'utilise régulièrement pour traduire des mails en anglais, pour se mettre dans la peau d'une catégorie de la population, des retraités par exemple, afin de percevoir, de comprendre leurs attentes et d'imaginer de nouveaux sujets. *« L'IA peut jouer un rôle d'assistant. Il est essentiel de s'acculturer, de savoir l'utiliser, la guider si on ne veut pas être largué dans quelques années. C'est une révolution qui est au moins aussi grande que l'informatique de bureau qu'ont connu nos parents dans le courant des années 90 »*, estime-t-il.

En France, près d'un tiers des salariés citent l'IA parmi les compétences sur lesquelles ils souhaitent être formés au cours des 12 prochains mois, relève le cabinet Robert Half dans son enquête annuelle *« Ce que veulent les candidats »*, publiée en avril 2024. Les attentes des jeunes, persuadés que le développement de leurs compétences en IA permettra de nourrir leur employabilité, sont particulièrement fortes et ciblées. 52 %

des 18-34 ans pensent ainsi que l'IA aura un effet bénéfique sur leur travail contre seulement 31 % des 45-65 ans.

Quelles que soient les générations, les attentes en compétences portent majoritairement sur l'analyse des données (53%), le support AI, le risque et l'audit (45%), ainsi que l'automatisation (40%). Les domaines du prompt engineering et de l'éthique avec 25% et 20% des suffrages figurent également dans les souhaits de spécialisation des candidats. Selon Stéphane Justeau, professeur et doyen associé à la pédagogie au sein de l'ESSCA (l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers), il est évident que les salariés, qu'ils soient juristes ou recruteurs, doivent être en mesure de converser avec un agent intergénérationnel, d'utiliser un certain nombre d'outils tirés de l'IA pour faire leur travail et *«devenir plus productifs sur des tâches mécaniques»*. *«Nous sommes déjà en train de préparer les étudiants au changement dans différents métiers en finance, en ressources humaines, en marketing. ChatGPT est capable de coder un code, dire de quoi est fait un code Python. Tout cela ne va pas s'arrêter, mais s'accélérer »*, constate Stéphane Justeau.

Augmenter la performance et la productivité

Alexandre Czech, un ingénieur directeur commercial de 33 ans, considère aussi que l'IA a un effet bénéfique sur son travail. Cet ingénieur de formation, qui a auparavant occupé le poste de data scientist dans l'univers du paiement, a contribué il y a quelques années à des projets de machine learning, avant de suivre l'année passée une formation sur les enjeux, les utilisations de l'IA, la maîtrise des outils. *« L'IA devient indispensable. Cela faisait partie intégrante de mon quotidien dans mon précédent poste. Ces outils deviennent aussi incontournables dans l'univers de l'expérience client. Ils augmentent la performance et la productivité »*, raconte le trentenaire dont la mission consiste à mettre en place des solutions d'expérience client qui embarquent de l'IA au sein du groupe Concentrix. Au quotidien, il utilise des assistants intelligents pour faire des recommandations, réaliser des résumés de réunions, des synthèses de documents ou dégager des tendances.

Cet expert de la donnée a constaté un avant et un après le lancement de chatGPT, tout en reconnaissant le potentiel illimité apporté par ces outils. *«Jusqu'à aujourd'hui, les entreprises recrutaient des data scientists avec des compétences statistiques pour analyser des données, concevoir, développer des logiciels, mais on voit désormais apparaître des nouveaux métiers »*, explique l'ingénieur commercial. Parmi eux : les prompt engineer, dont la mission est de développer des systèmes en utilisant des instructions simples et compréhensibles sous forme de discussion, pour interagir efficacement avec les outils d'IA. *« Cela change la donne dans la manière de concevoir des applications. Il y a une évolution sur la facilité à utiliser beaucoup plus la technologie, à créer des systèmes performants sans pour autant avoir un bagage technique très avancé. Les développeurs peuvent s'aider d'un assistant pour vérifier le code qu'ils rédigent, savoir s'il respecte bien les règles de sécurité, ou même l'optimiser pour le rendre plus efficace. L'IA aide dans le travail quotidien sur la vérification de ce qui est fait mais aussi dans la production de codes qui augmente la productivité des développeurs »*, estime Alexandre Czech. En clair, demain, pour séduire les entreprises et rester compétitifs sur le marché du travail, les ingénieurs et les data scientists devront être à même d'industrialiser l'IA dans l'ensemble des processus de l'entreprise.

Si l'IA semble avoir un potentiel incroyable, elle n'est pour autant pas magique, selon Stéphane Justeau. Car si les outils sont simplifiés, donc a priori faciles à adopter, ils resteront inutiles, voire contre-productifs, s'ils sont peu ou mal exploités, par méfiance ou mauvaise compréhension. Il est donc crucial que les salariés soient accompagnés pour savoir manipuler ces plateformes, interpréter les résultats statistiques et formés aux compétences techniques (art du prompt avec l'IAG, choix du bon outil, etc.), mais aussi aux principes éthiques devant guider les usages de ces technologies. *« Il faut que les salariés soient au clair sur leurs intentions, les conséquences qu'ils imaginent de l'utilisation de cet outil. Il faut s'efforcer de se poser les bonnes questions. Il faut aussi alerter les personnes sur les limites de ces outils. Lorsque vous demandez un texte à l'IA, il va comporter plein de biais, car l'IA part d'un document existant qu'elle recompose et reformule »*, alerte Stéphane Justeau.

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2024](#) accompagné du paiement correspondant.